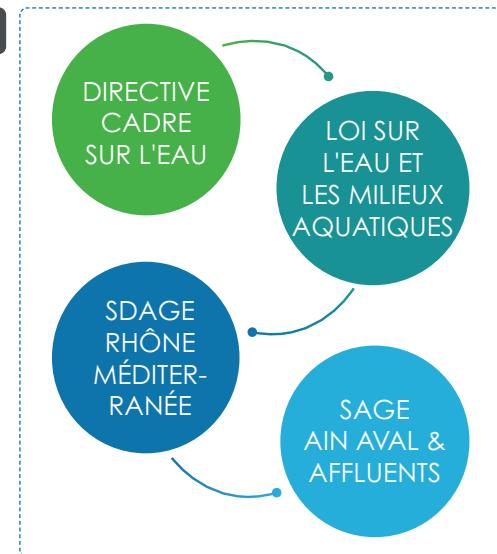


SUR LE BASSIN DE L'AIN AVAL ET SES AFFLUENTS

QU'EST-CE QU'UN SAGE ?

- Un **outil de planification local, à long terme**, pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, au niveau d'un bassin versant*.
- Il **fixe les objectifs généraux** d'utilisation, de protection et de mise en valeur de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques.
- Le SAGE est constitué de 2 documents principaux, pourvus de **portée juridique** différente :
 - le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) opposable à l'administration,
 - le Règlement opposable à l'administration et aux tiers.



- Financé principalement par les Agences de l'Eau, les collectivités territoriales et leurs groupements
- 56% du territoire national est couvert par un SAGE en 2025 (Gest'eau)

LE SAGE N'EST PAS

- ✗ Un programme de travaux
- ✗ Une personne physique ou morale
- ✗ Une collectivité ou un établissement public
- ✗ Responsable du respect de la loi sur l'eau (pas de rôle de police)

A QUOI SERT UN SAGE ?

- **Concilier** la satisfaction et le développement des **différents usages** (eau potable, industrie, agriculture, tourisme) **et la protection des milieux aquatiques**, en tenant compte des spécificités du territoire.
- **Impliquer l'ensemble des acteurs de l'eau** du territoire, regroupés en une assemblée délibérante, la Commission Locale de l'Eau (CLE).

POINTS FORTS

- Une vision à long terme, au-delà des mandatures politiques
- Une échelle cohérente et opérationnelle : le bassin versant*
- Une prise en compte de l'ensemble des usages et ressources
- Un dialogue entre les acteurs du territoire pour aboutir à un projet commun et partagé
- Une portée juridique apportant un cadre réglementé



QUELLES SONT LES ÉTAPES DE VIE D'UN SAGE ?

- Le SAGE naît d'une volonté politique locale et est élaboré de manière collective par la CLE.



* ensemble du territoire qui alimente un même cours d'eau

LE SAGE AIN AVAL ET AFFLUENTS

- Dans un contexte de **changement climatique**, le SAGE Ain Aval et Affluents permet de disposer d'une échelle de travail commune avec sa structure porteuse (le SR3A).
- La particularité du SAGE Ain Aval et Affluents est qu'il **se substitue, à son adoption, au SAGE basse vallée de l'Ain**. Son périmètre est modifié et coïncide avec celui du SR3A.

STRUCTURE PORTEUSE
SR3A
Ain Aval & Affluents

SAGE Basse Vallée de l'Ain

1 département
4 intercommunalités

40 communes
602 km²

92 000 habitants (2021)



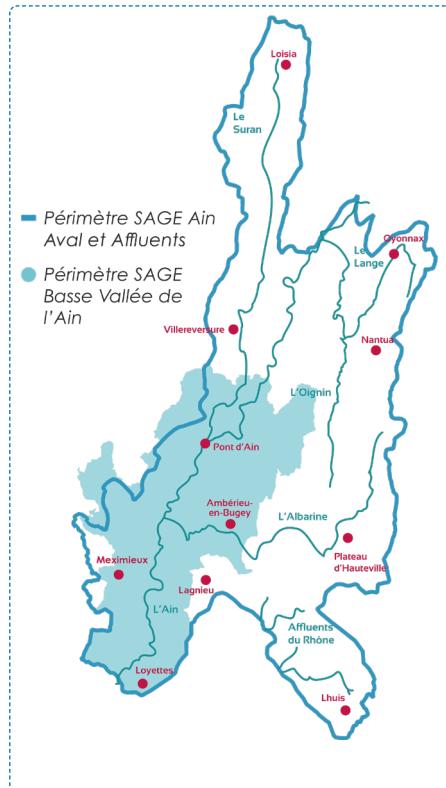
est remplacé par

SAGE Ain Aval et Affluents

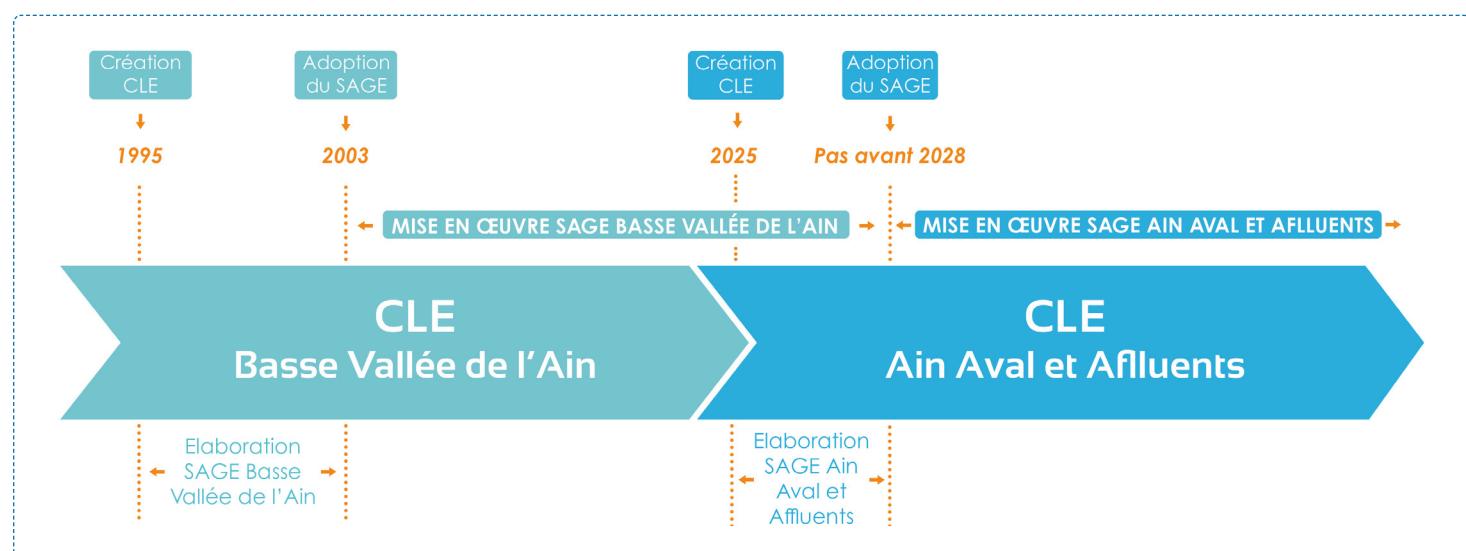
1 département
7 intercommunalités

142 communes
1 700 km²

177 000 habitants (2021)



- **La Commission Locale de l'Eau (CLE) Ain Aval et Affluents** constitue l'instance d'animation du SAGE Ain Aval et Affluents.



SR3A
Ain Aval & Affluents

Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A)
04.74.37.42.80
cle@ain-aval.fr
www.ain-aval.fr

Partenaires financiers :

